



# C I M A

## CONFERENCE INTERAFRICAINNE DES MARCHES D'ASSURANCES

DECISION N° 016 /CIMA/PCMA/PCE/19

PORTANT NOMINATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION DE VERIFICATION ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE DE LA DE L'INSTITUT INTERNATIONAL DES ASSURANCES (IIA).

LE CONSEIL DES MINISTRES DES ASSURANCES,

Vu le Traité Instituant une Organisation Intégrée de l'Industrie des Assurances dans les Etats Africains,

Vu l'article 3, alinéa h du Règlement Intérieur du Conseil des Ministres de la CIMA,

Vu le règlement intérieur du Comité des experts,

### DECIDE :

**Article 1<sup>er</sup>** : Sont nommés membres de la Commission de Vérification Administrative et Financière de l'Institut International des Assurances (IIA), pour une durée de trois ans, les personnalités ci-après :

- ✓ Monsieur Odon Bolarinwa KOUPAKI, République du Bénin ;
- ✓ Monsieur Olivier MEBIAME ASSAME, République Gabonaise ;
- ✓ Madame Maria Bona Gona SO, République de Guinée Bissau ;
- ✓ Monsieur MAHAMAT BRAHIM KOSSI, République du Tchad.

**Article 2** : La présente décision qui prend effet à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020 sera publiée au Bulletin Officiel de la CIMA.

Fait à Paris le 10 octobre 2019

P/le Conseil des Ministres,  
Le Président de séance

